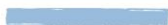


Autorité
de la concurrence



**Avis n° 19-A-14 du 25 octobre 2019
relatif à une proposition de nomination aux fonctions
de médiateur du cinéma**

L'Autorité de la concurrence (commission permanente) ;

Vu les articles R. 213-1 et suivants du code du cinéma et de l'image animée ;

Vu la demande d'avis présentée le 3 octobre 2019 par le ministre de la culture ;

Après avoir délibéré sur la candidature de Mme Laurence Franceschini, conseillère d'État, lors de sa séance du 4 octobre 2019, émet un avis favorable sur la proposition du ministre de renouveler l'intéressée dans les fonctions de médiatrice du cinéma pour une durée de quatre ans renouvelable.

Délibéré par Mme Isabelle de Silva, présidente, Mme Fabienne Siredey-Garnier, Mme Irène Luc et M. Henri Piffaut, vice-présidents.

La secrétaire de séance,

La présidente,

Claire Villeval

Isabelle de Silva